



Castrol

**INSURANCE
PLAN**



Castrol Insurance Plan

**Consacrez-vous
à vos activités,
nous nous chargeons
du reste.**



Assurance Full Omnium
jusqu'à 7 ans



Lubrification, entretien et réparation
après des concessionnaires agréés Castrol



Machines agricoles et engins de génie civil neufs
et occasions récentes

5 bonnes raisons de s'assurer via le **Castrol Insurance Plan** ?

- ✓ Bénéficiez d'une assurance full-omnium complète **pendant 7 ans***.
- ✓ Le plan d'assurance Castrol vous couvre **entièrement**, simplement et rapidement.
- ✓ Votre concessionnaire Castrol Agri est votre **point de contact** pour l'entretien, les réparations, l'inspection et l'assurance.
- ✓ Primes annuelles particulièrement **avantageuses**.
- ✓ Maximisez **votre retour sur investissement** avec Castrol.

Vous vous demandez si votre prime est avantageuse ?

Demandez celle-ci en ligne via

[www.verolub.be/
votreplan](http://www.verolub.be/votreplan)

Quelles machines peuvent être assurées ?

- **Machines agricoles** neuves et d'occasion récentes
- **Engins de génie civil** neufs et d'occasion récents.
- **Votre concessionnaire Castrol Agri agréé** doit assurer l'entretien de vos véhicules.

Qu'est-ce qui est couvert ?

- **Assurance full-omnium de 7 ans**
 - > Tout dommage aux parties internes suite à un vice propre ou une défectuosité
 - > Dommages dus à des causes externes telles que l'incendie, le vol, ...
- **Après 7 ans, vous pouvez prolonger l'assurance vers la version casco standard**
 - > Dommages dus à des causes externes telles que l'incendie, le vol, ...

Quelles sont les obligations de l'assuré ?

- **L'entretien doit :**
 - > être obligatoirement effectué chez un concessionnaire Castrol Agri agréé **
 - > respecter les conditions et pratiques de maintenance
 - > être prescrites par le fabricant et les consigner soigneusement dans le livret d'entretien qui fait partie intégrante de la police.
- La **qualité du lubrifiant** requise par le fabricant doit être respectée.
- Une **inspection générale annuelle** est effectuée par le concessionnaire Castrol Agri. Les recommandations qui en résultent doivent être mises en œuvre dans un délai raisonnable.

* Il s'agit d'une police réilliable annuellement qui offre une couverture full omnium* jusqu'à l'âge de 7 ans et qui passe ensuite automatiquement à la "casco standard" (causes externes uniquement).

** Si l'assuré dispose de sa propre entreprise de maintenance, les réparations et l'entretien peuvent être effectués sous sa propre direction. Dans tous les cas, seuls les lubrifiants Castrol peuvent être utilisés, les factures d'achat et le carnet d'entretien faisant foi.



Verolub SA, distributeur Castrol agréé, ne travaille qu'avec des partenaires qui sont synonymes de qualité et de service. C'est pourquoi nous proposons le plan d'assurance Castrol en collaboration avec le courtier De Boever Verzekeringen, le spécialiste de l'assurance des machines agricoles et engins de génie civil.

